

**Rapport de la Présidente**

Séance publique du  
jeudi 21 décembre 2017

**5<sup>ème</sup>Commission**

**N°CD-2017-7-5-1**

**Service instructeur**

DILO - Service finance, secrétariat et assurances

**Service consulté**

**POLITIQUE DE LA VALORISATION DES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX ET  
DE LA LOGISTIQUE (HORS COLLEGES)**

Résumé : Les inscriptions budgétaires proposées pour la valorisation des bâtiments départementaux (hors collèges), le maintien de leur bon état de fonctionnement et les besoins logistiques associés sont le reflet de la volonté de la collectivité de préserver son patrimoine immobilier tout en optimisant ses usages. Pour cela, la mise en œuvre d'opérations et actions caractérisées par leur sobriété et leur pérennité sera privilégiée.

En investissement sont inscrits 3 813 618 € de crédits de paiement en 2018, pour lesquels 2 040 000 € d'AP nouvelles ou complémentaires sont à valider.

Ces investissements s'accompagnent de crédits de fonctionnement à hauteur de 10 089 400 €

Des recettes de 5 928 000 € figurent également au bilan et notamment :

- 4 562 000 € au titre de cessions immobilières en cours (dont vente Espace Renault à Colmar),
- 1 046 000 € au titre de locaux mis à la disposition de tiers,
- 320 000 € en remboursement de sinistres ou de recettes diverses.

Enfin, sont inscrits des mouvements budgétaires complémentaires liés, d'une part, à l'opération financière de la Maison d'Alsace (MAP) (3 100 000 € HT en dépenses et 3 720 000 € TTC en recettes), et d'autre part à la vente à paiement différé de la sous-préfecture de Mulhouse (549 000 €).

Hors interventions sur les collèges (présentées en 8<sup>ème</sup> commission), l'entretien et la valorisation du patrimoine immobilier départemental concernent environ 80 sites et impliquent :

- des travaux sur le bâti,
- des transactions foncières et des locations immobilières,
- des moyens logistiques spécifiques (contrats de maintenance des immeubles et de leurs équipements, assurances, mobilier, déménagements, nettoyage, mises à disposition de véhicules de service, transmission interne du courrier, reprographie centralisée ...).

Dans un contexte budgétaire contraint, il est proposé de privilégier les opérations de maintenance de nos bâtiments et de prioriser les travaux indispensables au bon fonctionnement de nos équipements.

La proposition de budget primitif 2018 répond à plusieurs objectifs :

- honorer les engagements contractuels,
- privilégier les opérations strictement nécessaires à la préservation des sites départementaux et à leur sécurité en optimisant tous les coûts, notamment avec une recherche systématique de solutions techniques sobres.

services 017-129-205	CA 2016 (CP)	BP 2016 (CP)	BP 2017 (CP)	BP 2018	BP 2018/ BP 2017 en €	BP 2018/ BP 2017 en %	AP nouvelles ou compl.
Dépenses de fonctionnement	8 463 262	8 871 400	9 321 160	<b>10 089 400</b>	768 240	8,2%	
Dépenses d'investissement	3 852 512	6 578 400	4 224 850	<b>3 813 618</b>	-411 232	-9,7%	2 040 000
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>12 315 773</b>	<b>15 449 800</b>	<b>13 546 010</b>	<b>13 903 018</b>	<b>357 008</b>	<b>2,6%</b>	
Recettes de fonctionnement	1 170 782	1 113 000	1 434 800	<b>1 366 000</b>	-68 800	-4,8%	
Recettes d'investissement	1 480 013	1 283 933	1 197 000	<b>4 562 000</b>	3 365 000	281,1%	0
<b>Total recettes (B)</b>	<b>2 650 795</b>	<b>2 396 933</b>	<b>2 631 800</b>	<b>5 928 000</b>	<b>3 296 200</b>	<b>125,2%</b>	
Dépenses nettes (A-B)	9 664 978	13 052 867	10 914 210	<b>7 975 018</b>	-2 939 192	-26,9%	
VENTE PAIEMENT DIFFERE - dépenses	0	0	0	<b>549 000</b>	549 000	# DIV/0!	
VENTE PAIEMENT DIFFERE - recettes	0	0	0	<b>549 000</b>	549 000	# DIV/0!	
MAP FINANCIERE Dépenses	123 988	5 132 173	6 100 000	<b>3 100 000</b>	-3 000 000	-49,2%	
MAP FINANCIERE Recettes	132 719	6 134 934	7 320 000	<b>3 720 000</b>	-3 600 000	-49,2%	

**I - TRAVAUX SUR LES BATIMENTS hors collèges -**

✓ <b>Crédits de Paiement en investissement (CP)</b>	<b>2 795 118 €</b>
✓ <b>Autorisations de Programme nouvelles ou complém. (AP)</b> <i>principalement pour provisions en vue de travaux d'entretien</i>	<b>1 303 000 €</b>
✓ <b>Crédits de Fonctionnement (CF)</b> (régul. MAP- résiduel & prov. Intérêts moratoires)	<b>6 000 €</b>
✓ <b>Recettes d'investissement</b>	<b>NEANT</b>
✓ <b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>NEANT</b>
✓ <b>Opération financière MAP (récupération de la TVA) :</b>	
	<b>Dépenses HT 3 100 000 €</b>
	<b>Recettes TTC 3 720 000 €</b>

**I - A - DEPENSES****I - A - 1 - Dépenses d'investissement**

Les travaux envisagés nécessiteraient en 2018 :

- 2 795 118 € de CP (Crédits de Paiement)
- et 1 303 000 € d'AP (Autorisations de Programme) nouvelles ou complémentaires.

**Soldes d'opérations terminées en 2017 (ou antérieurement)** – programmes B141 et B142

Plusieurs opérations achevées nécessitent encore des paiements en 2017 pour solde de tout compte (AP déjà votées). Il s'agit de la Maison de l'Alsace à Paris (MAP) et de la Médiathèque d'Altkirch.

Toutes ces fins d'opérations représentent un montant cumulé de 62 630 € de Crédits de Paiement.

**CP 62 630 €**

**Opérations proposées en 2018** – programmes B121, B122 et B142

Elles sont citées par ordre alphabétique de commune d'implantation et sont accompagnées des montants d'AP et de CP proposés au BP 2018. Le montant cumulé est de :

**AP 298 000 €**  
**CP 1 551 508 €**

Sites	Crédits de paiement (CP)	Autorisation de programme (nouvelle ou compl.) (AP)
<b>Cernay</b> - regroupement 2 CMS bât ancienne gare :	50 000 €	50 000 €
<b>Colmar – Hôtel du département</b> : mise en place d'ouvrants 1 <sup>er</sup> étage hémicycle (réalisé) + remise en état climatisation et chauffage (AP totale déjà votée : 160 000 €)	50 000 €	10 000 €
<b>Colmar</b> – regroup. Services DSOL avenue Alsace	50 000 €	50 000 €
<b>Colmar – médiathèque Rue Morat</b> : création de bureaux et mise en accessibilité (AP déjà votée : 390 000 €)	337 508 €	118 000 €
<b>Colmar – site du SARM</b> : - Etudes pour poursuite développement du site	20 000 €	20 000 €
<b>Colmar – locaux Archives</b> : études extension (AP déjà votée : 100 000 €)	50 000 €	0
<b>Guebwiller – espace Solidarité</b> : restructuration du site (AP déjà votée : 15 000 €)	60 000 €	50 000 €
<b>Mulhouse - site Drouot</b> : réhabilitation lourde – poursuite de la 1 <sup>ère</sup> tranche d'extension des locaux, partie destinée à l'Espace Solidarité Mulhouse Est (AP votée : 305 000 €)	114 000 €	0
<b>Ribeauvillé - regroupement des services</b> : 2 <sup>e</sup> tranche : vestiaires et isolation thermique extérieure (AP globale votée : 310 000 €)	100 000 €	0
<b>Saint-Louis – projet ZAC Concorde – regroupement des services</b> : 2 <sup>ème</sup> échéance de paiement (AP globale votée : 2 540 000 €)	720 000 €	0

**Maintenance lourde** – mise en œuvre Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée)

**CP 210 980 €**

**Petites opérations et imprévus (ex MSL)** – programmes B123 et B143

**AP 950 000 €**

**CP 915 000 €**

Cette ligne budgétaire permet de procéder aux petites opérations de travaux ainsi qu'aux travaux non prévisibles qui surviennent (infiltrations, pannes de chaudière ...)

La dotation provisionnelle globale proposée en 2018 est en diminution de 5 % par rapport à 2017.

**Nouveauté** : dans un souci de rationalisation et de suppression des programmes redondants (avec la nouvelle organisation de la DILO), le programme B127 de maintenance bâtiment du service 205 (logistique) est intégré au B123.

<b>Petites opérations</b>	
Bât 11 av de la République à Colmar, révision des ouvrants et ventilo convecteurs Hôtel du Département travaux de peinture Cité administrative bât G transfo salle de réunion en bureaux Bât 19 av de la République réparation toiture Centres routiers adaptations mineures Bât DSOL adaptations mineures	250 000 €
<b>Imprévus</b>	665 000 €

**Etudes** – programmes B126 et B145

**AP** 50 000 €  
**CP** 50 000 €

Cette ligne correspond à des études techniques transversales et des diagnostics permettant de disposer d'une meilleure connaissance de l'état des bâtiments.  
Ces dernières ne sont pas liées à des opérations de travaux spécifiques.

**Acquisition de matériels** – programmes B125 et B144

**AP** 5 000 €  
**CP** 5 000 €

Il s'agit d'un poste permettant de répondre à des besoins spécifiques très ponctuels.

**I – A - 2 – Dépenses de fonctionnement**

**CP** 6 000 €

Nouveauté : dans un souci de rationalisation et de suppression des programmes redondants (avec la nouvelle organisation de la DILO), les crédits du programme B623 (travaux d'entretien bâtiments) sont transférés au B627 (bâtiments – travaux d'entretien).  
Seule est maintenue une provision pour faire face aux quelques régularisations d'écritures pour la reconstruction de la Maison de l'Alsace à PARIS, et également pour couvrir les éventuels intérêts moratoires qui seraient à verser en cas de retard de paiement.

**I – B – OPERATION « FINANCIERE » de la Maison de l'Alsace**

**Dépenses** 3 100 000 € HT  
**Recettes** 3 720 000 € TTC

Dans le cadre de la récupération de la TVA sur l'opération de restructuration, des doubles écritures comptables sont à réaliser, lors de la production des justificatifs d'emploi des avances versées au mandataire de l'opération – CITIVIA ex SEMHA -, voire accessoirement lors de dépenses directement faites par le Département.

## II – TRANSACTIONS FONCIERES ET LOCATIONS IMMOBILIERES

✓ <b>Crédits de Paiement Investissement (CP)</b> <b>(Acquisitions pour voirie)</b>	<b>276 500 €</b>
✓ <b>Autorisations de Programme nouvelles ou complémentaires (AP)</b>	<b>30 000 €</b>
✓ <b>Crédits de Fonctionnement (CF)</b> <b>(assurances, loyers, charges locatives, taxes foncières, ...)</b>	<b>2 621 200 €</b>
✓ <b>Recettes d'investissement (cessions foncières)</b>	<b>4 562 000 €</b>
✓ <b>Recettes de fonctionnement</b> <b>(remb. sinistres ; loyers y compris immeuble MAP, ...)</b>	<b>1 346 000 €</b>
✓ <b>Vente à paiement différé</b>	
<b>DEPENSES</b>	<b>549 000 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>549 000 €</b>

### II – A – DEPENSES

#### II – A – 1 - Dépenses d'investissement

La prévision budgétaire 2018 pour des transactions foncières en section d'investissement aboutit à des propositions d'inscriptions d'un montant total de 30 000 € en AP et 276 500 € en CP, réparties comme suit :

#### **Acquisitions pour la voirie départementale** – programme B151

<b>AP</b>	<b>30 000 €</b>
<b>CP</b>	<b>276 500 €</b>

Ce montant comprend des acquisitions pour différentes opérations à mener par la Direction des Routes (DIR) :

Opérations	Crédits de paiement (CP)	Autorisation de programme (nouvelle ou compl.) (AP)
<b>Baldersheim/Sausheim</b> : projet de piste cyclable	5 000 €	0
<b>Ensisheim</b> : liaison A35/RD201-RD430	10 600 €	0
<b>Rixheim</b> : projet de piste cyclable rue de Mulhouse	10 000 €	0
<b>Vieux-Thann</b> : RD33-RD35-RN66 - Bergerie	200 000 €	0
<b>Diverses régularisations de voirie</b> : RD20V à KINGERSHEIM, autres soldes ... (AP déjà votée)	20 900 €	0
<b>Provision</b> en cas de dossiers à lancer dans l'urgence (demandes ponctuelles de la DIR)	5 000 €	5 000 €
<b>Marché de géomètres</b> : provision annuelle	25 000 €	25 000 €

**Opérations hors voirie** – programme B156

**NEANT**

## **II – A – 2 - Dépenses de fonctionnement (2 621 200 €)**

**Loyers, charges locatives et taxes foncières** **1 598 000 €**

Ce poste comprend principalement les loyers (933 000 €) et charges locatives des locaux pris à bail (424 900 €) ainsi que les impôts et taxes foncières dus pour les immeubles dont la collectivité est propriétaire, MAP comprise (240 100 €).

**Primes d'assurances** **982 300 €**

Ce poste comprend l'essentiel des contrats d'assurance de la collectivité (bâtiments des collèges, autres bâtiments, véhicules, responsabilité civile et protection juridique des élus et des agents ...), y compris certaines assurances dommages ouvrages (DO) nécessaires lors de grandes opérations de travaux, mais à l'exclusion des conséquences des risques du travail (maladie, invalidité et décès) pour lesquelles le Département est son propre assureur.

**Fonctionnement du Service Opérations Foncières et Immobilières** **40 900 €**

Ce poste comprend les frais de publication au BOAMP, les frais d'abonnement à l'outil foncier (SAFER), les honoraires de commissaires enquêteurs dans le cadre d'une DUP, les intérêts moratoires et le reliquat des dépenses de fluides avant regroupement avec le service logistique.

## **II – B - LES RECETTES**

**II – B – 1 - Recettes d'investissement** **4 562 000 €**

Dans une optique de valorisation du patrimoine immobilier, des immeubles ne présentant plus d'intérêt pour la collectivité sont mis en vente. Ils devraient produire des recettes à hauteur minimale de 4 562 000 € en 2018.

Elles proviendraient de cessions, dont le processus est déjà suffisamment avancé pour se concrétiser dès 2018 :

- terrain de construction d'une vingtaine d'ares à Wittenheim, initialement acquis pour le regroupement des CMS du secteur,
- emprise d'une soixantaine d'ares à Illzach résultant de l'aménagement des carrefours entre les RD39 et 201 et valorisable par une entreprise de la zone d'activité limitrophe,
- terrain de 23 ares attenant à l'usine Weleda de Huningue, initialement acquis pour l'implantation d'un centre routier,
- Espace Renault COLMAR : après un appel d'offres sous plis cachetés, la vente de gré à gré de l'ensemble immobilier dit « Espace Renault » à COLMAR devrait s'effectuer au profit de la société SODICO IMMOBILIER pour un montant de 4 140 000 €.

**II – B – 2 - Recettes de fonctionnement** **1 346 000 €**

**Loyers encaissés - programme B656** **1 046 000 €**

En ce qui concerne les loyers encaissés, les inscriptions de recettes de fonctionnement attendues pour 2018 devraient représenter 1 046 000 €, y compris les loyers de la Maison d'Alsace à PARIS représentant 400 000 € pour la SAS 39 avenue des Champs Élysées à PARIS et 146 000 € pour le Centre d'Affaires (MDA Partners) ;

**Remboursement de sinistres** – programme B655

**300 000 €**

En ce qui concerne les recettes générées en matière d'assurances, 300 000 € ont été inscrits représentant les remboursements de sinistres causés par des tiers sur les routes et dans nos bâtiments départementaux.

**II – C – VENTE A PAIEMENT DIFFERE -**

**DEPENSES**

**549 000 €**

**RECETTES**

**549 000 €**

Vente de l'ancienne sous-préfecture de MULHOUSE par CITIVIA-SEM : compte tenu du montage financier de cette opération (cf. rapport CP-2016-10-5-4 du 4 novembre 2016) et du paiement différé des **549 000 €** dans un délai maximum de 5 ans, un jeu d'écritures comptables complémentaires est nécessaire.

Un **mandat** devra être établi en 2018 pour la dépense correspondante sur le programme B356 (opérations hors voirie FINANCIERE).

Un **titre** du même montant est inscrit sur le même programme.

Enfin, la compensation sera effective par une nouvelle écriture comptable en recettes (majorée des 24 705 € d'intérêts), l'année où CITIVIA-SEM remboursera cette avance.

**III - MOYENS LOGISTIQUES ASSOCIES**

Le budget consacré aux moyens logistiques associés aux bâtiments hors collèges s'élève globalement à **8 204 200 €**, dont 7 462 200 € au titre du fonctionnement et 742 000 € au titre de l'investissement.

Les recettes attendues sont estimées à 20 000 €.

✓ <b>Crédits de Paiement en Investissement (CP)</b>	<b>742 000 €</b>
✓ <b>Autorisations de Programme nouvelles ou complémentaires (AP)</b>	<b>707 000 €</b>
✓ <b>Crédits de Paiement Fonctionnement (CP)</b>	<b>7 462 200 €</b>
✓ <b>Recettes d'investissement</b>	<b>NEANT</b>
✓ <b>Recette de fonctionnement</b>	<b>20 000 €</b>

**III – A – DEPENSES**

**III – A – 1 – Dépenses d'investissement**

Elles se montent globalement à

**AP**

**707 000 €**

**CP**

**742 000 €**

La différence de 35 000 € entre le montant d'AP et de CP demandés provient des engagements 2017 non soldés au moment de la clôture du budget sur le programme B127, programme rattaché en 2018 au service 017 – cf. supra

**Travaux partiellement engagés en 2017-** programme B127

**AP compl.-**

**275 000 €**

**CP**

**310 000 €**



Le matériel audiovisuel actuellement en service dans la salle de l'Assemblée est obsolète et doit être renouvelé. Le budget envisagé pour l'opération à ce stade s'élève à 250 000 € (étude de faisabilité et de programmation en cours).

Une opération de révision complète y compris démontage des nacelles lave-façades des bâtiments du Conseil départemental a été prévue en 2018 pour un budget de **25 000 €**. Cette intervention réglementaire (tous les 10 ans) fait suite à la visite périodique de notre organisme de contrôle qui l'avait signalé dans son dernier rapport. Pour mémoire, depuis la mise en service de ces nacelles, cette intervention n'a jamais été réalisée.

#### **Matériel pour les interventions sur le bâti et la sécurité - programme J111**

**AP - CP 292 000 €**

Ce poste permettra principalement d'acheter les matériaux et matériels nécessaires aux interventions des agents des Ateliers départementaux pour intervenir dans les bâtiments départementaux hors collèges et correspondant à des dépenses d'investissement.

Ces crédits permettent également de répondre aux e-DST (**D**emandes aux **S**ervices **T**echniques) qui consistent à acquérir divers équipements pour la maintenance, l'hygiène et la sécurité de matériels spécifiques d'impression et de propreté des locaux ...

#### **Mobilier et autres matériels - programme J115**

**AP - CP 140 000 €**

Cette ligne budgétaire est consacrée à l'acquisition de mobilier standard ou adapté aux handicaps, ainsi qu'à celle de divers équipements techniques. Pour 2018, dans le cadre des travaux réalisés à la Médiathèque de Colmar, une dotation de mobiliers neufs est prévue pour l'aménagement de 8 bureaux.

### **III - A - 2 - Dépenses de fonctionnement**

Hors besoins des collèges, ces dépenses s'élèvent à **7 462 200€**

#### **Maintenance, contrats d'entretien et fournitures des Ateliers 1 313 940 €**

On y trouve les contrats de vérifications périodiques et les marchés de maintenance des équipements (ascenseurs, installations de chauffage, portes automatiques, stores, GTB, sécurité incendie ...), des travaux d'entretien divers et d'entretien des espaces verts. Toutes les petites fournitures de matériaux, matériels, outillage, quincaillerie, etc... nécessaires aux travaux en régie des ateliers départementaux sont sur cette ligne budgétaire.

Dans un souci de meilleure lisibilité, cette dotation a été complétée par un transfert de 54 000 € de crédits de fonctionnement habituellement dédiés au service 017 pour la petite maintenance aux bâtiments autres que les collèges.

#### **Carburant et frais relatifs aux véhicules 1 042 300 €**

Ce poste comprend essentiellement les coûts de location longue durée (LDD) de quelques 245 véhicules (non compris les véhicules gérés par le SARM), du carburant qu'ils consomment, leurs frais d'entretien, les vignettes, la taxe à l'essieu, et, enfin les frais d'entretien et les contrôles techniques des médiabus.

**Nettoyage des locaux****2 470 000 €**

Il s'agit principalement des marchés mis en place pour l'entretien des quelques 50 000 m<sup>2</sup> de locaux à nettoyer, principalement dans les CMS pour **936 500 €**. Par ailleurs, **100 000 €** servent à acheter des produits d'entretien.

Pour 2018, **1 370 000 €** sont dédiés à la poursuite de l'expérimentation d'externalisation des prestations jusqu'à présent réalisées par des emplois aidés au profit des collèges (sur des fonctions d'ATC). Pour mémoire, ces prestations sont externalisées depuis l'automne 2016.

A cela, il convient d'ajouter les prestations d'enlèvement et de traitement des déchets (papier, plastique, verre, déchets verts, déchets médicaux, etc...) pour un budget de **63 500 €**.

**Fluides des bâtiments****1 116 200 €**

Il s'agit des dépenses en eau, électricité, gaz (environ la moitié du montant), ainsi que l'achat du fuel domestique pour l'ensemble des services occupant des sites départementaux.

**Frais d'affranchissement et tournées courriers/colis****524 520 €**

Les frais d'affranchissement et d'achat de timbres ont été réduits de 10 000 € et s'élèveront ainsi à 463 020 € pour 2018. Les marchés de collecte et distribution des courriers et colis sur nos différents sites viennent d'être relancés pour 3 ans et s'établissent à **61 500 €** à l'année.

**Vidéosurveillance des sites et gardiennage****233 000€**

Il s'agit essentiellement de la vidéosurveillance des sites du Département, y compris des bureaux relais, du gardiennage de l'Hôtel du département en soirée et pendant les week-ends. Cette ligne budgétaire est à la baisse de 20 000 € pour 2018.

**Frais d'impression, papier et fournitures de bureau****374 000€**

Le déploiement du projet « Prim'vert » au sein de tous les services de la collectivité permet d'envisager une économie substantielle de **22 700 €** sur cette ligne budgétaire par rapport à 2017.

**Habillement et équipements de sécurité****165 000€**

Ce budget permet d'effectuer les dotations obligatoires de tous les agents et principalement pour les routes, la propreté, les hôtesse et l'intendance.

**Frais d'entretien du matériel et locations mobilières****156 640€**

Constants par rapport à 2017, ces crédits permettent la maintenance et réparation des presses numériques, du matériel de façonnage, de finition et de reliure, des machines à affranchir ainsi que des machines outils des ateliers départementaux.

## **Autres dépenses de logistique**

**66 600€**

Sont concernés les déménagements, l'achat de produits pharmaceutiques, les frais d'annonces et insertions, l'entretien des plantes vertes, les locations ponctuelles lors de manifestations, le pavoisement de nos sites, etc ....

### **III - B - RECETTES**

#### **III - B - 1 - Recettes d'investissement**

**NEANT**

#### **III - B - 2 - Recettes de fonctionnement**

Les recettes attendues pour 2018 sont estimées à

**20 000€**

Il s'agit principalement de la valorisation de déchets issus de l'activité des services départementaux et de remboursements d'avoirs sur factures concernant la logistique.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de décider de l'opportunité des opérations mentionnées dans ce rapport ;
- de voter l'inscription des autorisations de programme et des crédits nécessaires comme suit :

#### **POUR LES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX HORS COLLEGES:**

- de voter en **dépenses, selon tableau joint en annexe 1**, les inscriptions budgétaires par chapitres d'investissement et fonctionnement, dont les montants cumulés sont respectivement de 2 795 118 € et de 6 000 € ;
- de voter, au titre de **l'opération financière M.A.P.**, l'inscription de 3 100 000 € HT en dépenses et 3 720 000 € TTC en recettes, afin de permettre la récupération de la TVA.

#### **POUR LES TRANSACTIONS FONCIERES ET LOCATIONS IMMOBILIERES :**

- de voter en **dépenses, selon tableau joint en annexe 2**, les inscriptions budgétaires par chapitres d'investissement et fonctionnement, dont les montants cumulés sont respectivement de 276 500 € et de 2 621 200 € ;
- de voter en **recettes, selon tableau joint en annexe 2**, l'inscription de 4 562 000 € au titre des recettes d'investissement et de 1 346 000 € pour les recettes de fonctionnement.
- de voter au titre de **l'opération financière « vente à paiement différé »**, l'inscription de 549 000 € en dépenses et en recettes ;

#### **POUR LES MOYENS LOGISTIQUES ASSOCIES :**

- de voter en **dépenses, selon tableau joint en annexe 3**, les inscriptions budgétaires par chapitres d'investissement et fonctionnement, dont les montants cumulés sont respectivement de 742 000 € et de 7 462 200 € ;
- de voter en **recettes, selon tableau joint en annexe 3**, l'inscription de 20 000 € en fonctionnement ;

-de donner délégation générale à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi des dossiers évoqués dans ce rapport ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT